

## **DECISIONS DU CONSEIL**

Extrait des décisions du Conseil communal du 29 octobre 2019

**Au cours de sa séance du 29 octobre 2019, le Conseil a notamment :**

### **BUDGETS 2020**

- adopté le message à l'attention du Conseil général ainsi que les dépenses liées et non-liées

### **ECOLES**

- décidé de rester affilié à la CPVAL (Prévoyance professionnelle des enseignants)
- décidé d'accepter le financement des mesures compensatoires de la CPVAL, à condition que l'Etat du Valais rembourse ce montant

### **CYCLE D'ORIENTATION**

- décidé de rester affilié à la CPVAL (Prévoyance professionnelle des enseignants)
- décidé d'accepter le financement des mesures compensatoires de la CPVAL, à condition que l'Etat du Valais rembourse ce montant

### **FMDF SA**

- désigné M. Olivier Studer afin de représenter la Commune lors de l'Assemblée générale du 28.11.2019

### **CONSTRUCTIONS**

- pris acte de l'homologation du règlement relatif aux frais et émoluments applicables aux demandes d'autorisations de construire

### **RESSOURCES HUMAINES**

- validé les mises en postulation, pour mi-juillet 2020, des postes suivants :
  - stagiaire MPC
  - apprenti-e employé-e commerce
  - 2 apprenti-e-s agent-e-s d'exploitation

### **CADASTRE**

- donné son consentement à l'inscription des parcelles non cadastrées immatriculées sous les numéros 10522 et 10521 au nom de l'Etat du Valais

### **URBANISME**

- décidé d'envoyer le dossier révisé en octobre 2019 du PAZ (plan de zone) au canton
- adjugé le mandat relatif à l'inventaire des surfaces d'assolement de BTEE, Sembrancher

### **VOIRIE**

- validé les tarifs pour 2019 de l'entreprise Favre Transports

## CONSTRUCTIONS

- autorisé les demandes suivantes

**Requérants :** 2019-156 Carron Stéphanie et Aeschbacher Gérald, Ch. du Rhône 32 – 1926 Fully

Objet : Installation d'une piscine enterrée et d'une clôture

Situation : Les Pros d'Antogne, Chemin du Rhône, Folio 10, Parcelle No 2003, zone faible densité

**Requérante :** 2019-159 Suares Dominique, Rte de Buitonne 22 – 1926 Fully

Objet : Modification de façade et installation d'un conduit de fumée

Situation : Buitonne, Route de Buitonne, Folio 59, Parcelle No 8885, zone village et hors zone

**Requérant :** 2019-161 Jacquérior Roland, Rte du Manoir 8 – 1926 Fully

Objet : Installation d'un conduit de fumée

Situation : Mazembroz, Route de Mazembroz, Folio 5, Parcelle No 1175, zone village

**Requérant :** 2019-120 Rast Dominique, Rue St-Gothard 1 – 1926 Fully

Objet : Construction d'un garage préfabriqué

Situation : Le Pro Saxé, Route des Pêcheurs, Folio 48, Parcelle No 7852, zone faible densité

**Requérant :** 2019-154 Primacasa SA, CP 253 – 1926 Fully

Objet : Installation d'un panneau de chantier

Situation : Marais-Roulet, Route des Garettes, Folio 25, Parcelle No 3496, zone faible densité

**Requérants :** 2019-99 Gomes Patricia et Paulo, Av. de la Gare 11 – 1920 Martigny

Objet : Construction d'une habitation individuelle et installation de capteurs solaires

Situation : Marais-Roulet, Chemin Marais-Roulet, Folio 42, Parcelle No 7503 (mutation en cours), zone faible densité

**Requérants :** 2019-113 Ançay Roberto et Caroline, Rue de Prévent 15 – 1926 Fully

Objet : Construction d'une habitation individuelle avec pompe à chaleur air-eau extérieure

Situation : Euloz, Folio 57, Parcelle No 17053 (mutation), zone village

**Requérant :** 2018-64 Chez Pepone SA, Rue Maison de Commune 7 – 1926 Fully

Objet : Changement d'affectation d'un dépôt en salle d'appoint du restaurant (mise en conformité)

Situation : L'Insarce, Rue Maison de Commune, Folio 14, Parcelle n°5572, zone collectifs

## BATIMENTS

- fixé l'inauguration de la crèche au 24 janvier 2020

## BOURGEOISIE

- accepté la demande d'avance faite par le triage forestier intercommunal due au retard dans le versement des subventions
- accepté que le surcoût de l'entretien de la forêt des châtaigniers soit prélevé dans le fonds forestier

## **FEU**

- nommé M. Sébastien Denis en qualité d'officier

## **CADASTRE**

- pris acte de la décision du service administratif et juridique de vendre la parcelle N° 8855 à Buitonnaz à M. Stéphane Bessero et aux époux Bruchez

## **PAROISSE**

- décidé un moratoire jusqu'à une prise de position claire de la Confédération concernant une demande d'installation d'une antenne dans le clocher de l'Eglise